

UNSA Fonction Publique : concertation, campagne de communication, mais pas de grève !

Le Bureau national de l'UNSA Fonction Publique s'est réuni le 16 février 2018. Il a pris acte des éléments résultant de la bilatérale avec le secrétaire d'Etat, Olivier Dussopt, et notamment des précisions sur le plan de départ volontaire.

Le Bureau national prend acte de l'ouverture d'une concertation, sur fond de déclarations du Président de la République et du Premier Ministre réaffirmant une Fonction publique statutaire.

L'UNSA Fonction Publique y participera.

Elle estime toutefois que la question centrale des missions du service public et des services rendus aux citoyens n'a toujours pas été abordée. C'est pourquoi l'UNSA a décidé de lancer une campagne de communication autour des missions de service public, de la Fonction publique et de l'intérêt général.

L'UNSA Fonction publique a lancé une consultation sur le type d'action pour répondre au gouvernement. 80 % des agents consultés ne souhaitent pas une action de grève.

L'UNSA Fonction publique, en fonction de l'évolution de la concertation et des arbitrages politiques à venir sur « action publique 2022 », se réserve la possibilité d'appeler à toute forme d'action, y compris la grève.

Le Bureau national de l'UNSA Fonction Publique décide de ne pas rejoindre l'appel à la grève du 22 mars.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Concertation-campagne-de-communication-mais-pas-la-greve>

L'UNSA reçue par le Commissaire général aux retraites

L'UNSA a rencontré le Commissaire général aux retraites, Jean-Paul Delevoye, le 15 février. Ce dernier nous a confirmé les échéances concernant la mise en œuvre d'une réforme systémique de notre système de retraite annoncée par le Président de la République : concertation avec les partenaires sociaux jusqu'à fin octobre 2018 pour la préparation d'un projet de loi devant aboutir mi-2019, en vue d'une application du nouveau système en 2023.

La phase de concertation pourrait se dérouler en deux temps :

- jusqu'à fin juillet 2018 sur les thématiques liées au régime cible, à l'ouverture des droits et aux conditions de liquidation, aux conditions des départs anticipés et aux droits contributifs;

- de septembre à octobre 2018 sur les thématiques liées aux droits familiaux et à l'égalité femmes-hommes, à la gouvernance et au pilotage, à l'organisation et à la transition.

Concertation Fonction publique : première bilatérale

L'UNSA Fonction Publique a été reçue par le Secrétaire d'état Olivier Dussopt, le 15 février, dans le cadre d'une première réunion bilatérale. Cette rencontre portait essentiellement sur la méthode et l'ordonnancement des sujets annoncés par le Premier ministre le 1^{er} février.

L'UNSA Fonction Publique a rappelé quelques principes essentiels, dont l'importance d'une Fonction publique statutaire pour notre pays et la nécessité de conserver toutes les instances de dialogue social (CT, CAP et CHSCT).

De plus, elle a insisté pour obtenir que le rendez-vous salarial soit organisé au printemps.

Elle a obtenu des clarifications, en particulier sur le plan de départ volontaire. Il s'agirait de permettre, dans certaines situations de restructuration, à des agents titulaires d'opter pour un départ de la Fonction publique plutôt que pour un reclassement.

La concertation durera un an. Elle devrait aboutir à un projet de loi au printemps 2019.

Enfin, l'UNSA Fonction Publique estime toujours que le débat sur les missions de la Fonction publique doit avoir lieu avec l'ensemble des citoyens.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Concertation-Fonction-Publique-premiere-bilaterale>

Politique de l'emploi des personnes handicapées : lancement de la concertation

La secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, a lancé une concertation relative à la politique de l'emploi des personnes handicapées dans notre pays, le 15 février, avec Bruno Lemaire, ministre de l'économie et des finances et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

S'appuyant sur un taux de chômage deux fois supérieurs pour les personnes handicapées et sur des taux élevés d'inaptitude, la secrétaire d'état ouvre une concertation sur deux thèmes principaux : l'obligation d'emploi et la simplification administrative. Il s'agit de favoriser l'emploi des personnes handicapées.

Cette réflexion concernera à la fois les entreprises du secteur privé mais également l'emploi dans la Fonction publique. Elle se déroulera durant les prochains mois.

L'UNSA participera et veillera à l'équilibre entre une politique qui permette d'améliorer les embauches et une politique qui favorise le maintien dans l'emploi, tout en portant son projet de société inclusive.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Politique-de-l-emploi-des-personnes-handicapees-Lancement-de-la-concertation>

Installation du nouveau Conseil de la CNAM

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzin, a installé, jeudi 15 février, le nouveau Conseil de la CNAM.

Dominique Corona, secrétaire national en charge de la protection sociale y siègera comme personnalité qualifiée. Il succède ainsi à François Joliclerc.

Lors de ce Conseil, Dominique Corona a rappelé le fort attachement de l'UNSA à notre protection sociale.

Il a aussi indiqué sa volonté d'appuyer les orientations stratégiques votées par la CNAM, notamment en termes de prévention, d'accès et d'organisation des soins, de parcours de santé et de réduction des inégalités.